J’aimerais connaître l’origine du terme « imbitable ».D’avance merci pour votre recherche.Bonne journée !

Réponse apportée le 06/20/2012 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

A partir de ces dictionnaires en libre accès à la Bpi :

Auteur : Caradec, François
Titre : Dictionnaire du français argotique et populaire /
Éditeur : Paris : Larousse : Bordas, 1998
Collection : Expression
Niveau 3 – Langues et littératures –
84.32 CAR – Disponible

Auteur : Mével, Jean-Pierre
Titre : Argot & français populaire : grand dictionnaire /
Édition : Nouvelle éd. enrichie et mise à jour
Éditeur : Paris : Hachette, 2010
Collection : Grands dictionnaires
Niveau 3 – Langues et littératures –
84.32 COL – Disponible

Dans ces dictionnaires, on peut lire la définition suivante :

imbitable : etymologie
de in, préfixe négatif, et de biter, comprendre

et aussi :

Auteur : Cellard, Jacques
Titre : Dictionnaire du français non conventionnel /

Édition : 2e éd. rev. et aug.
Éditeur : Paris : Hachette, 1991
Description : XIX-908 p. ; 24 cm
Autre auteur : Rey, Alain
Niveau 1 — Info.géné. Emploi Vie pratique —
ENC D4 CEL — Disponible
Niveau 3 — Langues et littératures —
84.32 CEL — Disponible

Dans ce dictionnaire , on peut lire :
Au nom « biter » : comprendre surtout en emploi négatif, argot scolaire

Cordialement,

Eurêkoi — Bpi (Bibliothèque publique d’information)